FEUILLE DE DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ DES MATÉRIAUX

MORNING MIST
Nettoyant neutre
désinfectant

Numéro de MSDS: 4298
Date de Préparation: 22/03/2002
Date de Révision: 30/10/2002

1. IDENTIFICATION DE PRODUIT ET DE COMPAGNIE

NOMDU PRODUIT/USAGE: MORNING MIST Nettoyant neutre désinfectant
33 MORNING MIST Nettoyant neutre désinfectant
Synonymes des produits : Command Center 33 MORNING MIST Nettoyant neutre désinfectant;
Outpost 33 MORNING MIST Nettoyant neutre désinfectant
CODE DE PRODUIT: 1422=2964225

FABRICANT
The Butcher Company
8310 16th St.
Sturtevant, WI 53177-0902

Numéro de téléphone de Butcher: 800-225-9475
Téléphone D'urgence (24 heures sur 24): 800-228-5635
CHEMTREC (U.S./Can.): 800-424-9300
CHEMTREC (Int'l): +1 703-527-3887

2. COMPOSITION/INDICATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENT(S)	Numéro D'enregistrement Au CAS#	% EN POIDS
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-(nonylphenyl)-omega-hydroxy-	9016-45-9	1 - 3
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride	68424 -85-1	1 - 3
Octyl decyl dimethyl ammonium chloride	68424 -95-3	1 - 3
Dioctyl dimethyl ammonium chloride	5538 -94-3	0.25 - 1.0
Didecyl dimethyl ammonium chloride	7173-51-5	0.25 - 1.0

Consulter la section 8 relative aux limites d'exposition *NA - Non Applicable*

OSHA REGULATORY STATUS: Ce produit est classé en tant que produit dangereux selon la réglementation de l'OSHA.

WHMIS CLASS: Non contrôlé

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

SURVOL DES URGENCES
Limpide, bleu-vert Liquide . Frais Odeur. Provoque des brûlures des yeux et de la peau. Toxique en cas d'ingestion.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ *(Voir la Section 11 pour les informations toxicologiques)*

Voie(s) Principales(s) D'Exposition: X Yeux X Contact Avec La Peau __ Absorption Par La Peau
X Inhalation X Ingestion

CONSÉQUENCES D'UNE EXPOSITION PROLONGÉE

YEUX: Provoque des brûleres des yeux. Les symptômes peuvent comprendre douleur, larmoiements, rougeurs, et lésions des yeux.

PEAU: Provoque des brûlures de la peau. Les symptômes peuvent comprendre douleur, rougeurs, gonflements, cicatrices, et lésions de la peau.

INHALATION: Des concentrations élevées de vapeurs ou d'émanations peuvent provoquer une irritation du nez, de la gorge, et des voies

respiratoires. Les symptômes peuvent comprendre une toux et une sensation de brûlure au niveau du nez et de la gorge.

INGESTION: Toxique en cas d'ingestion. Peut provoquer des brûleres de la bouche, de la gorge, et de l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre nausées, vomissements, diarrhée, et violentes douleurs de l'estomac. Peut aussi donner lieu à des effets sur le système nerveux central, y compris des maux de tâte, des étourdissements, et une faiblesse.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE: Un contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation de la peau.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES: Peut aggraver les maladies préexistantes des yeux, de la peau, et des voies respiratoires.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau, tout en maintenant les paupières écartées. Après le rinçage inintial, retirer les lentilles de contact, les cas échéant, et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Ne mettre aucun médicament dans les yeux de la victime sans y âtre invité par un médecin. Obtenir immédiatement une assistance médicale.

PEAU: Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, puis laver avec de l'eau et du savon. Enlever les vâtements saturés. Obtenir une assistance médicale si une irritation se développe ou persiste. Laver soigneusement (ou jeter) les vâtements et les chaussures avant de les utiliser à noveau.

INHALATION: Sortir à l'air libre. Si la respiration est arrâtée, practiquer la respiration artificielle; si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène (uniquement par du personnel qualifié). Obtenir une assistance médicale si les symptômes persistent.

INGESTION: Ne pas provoquer le vomissement. Boire de grandes quantités d'eau. Obtenir immédiatement une assistance médicale. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

NOTES À L'INTENTION DU MÉDECIN: D'éventuelles lésions des muqueuses peuvent contre-indiquer l'emploi d'un lavage d'estomac. Il pourra âtre nécessaire d'appliquer des mesures contre un choc circulatoire, une dépression respiratoire, et des convulsions.

5. MESURES DE COMBAT DES INCENDIES

POINT D'INFLAMMABILITÉ ET MÉTHODE: > 93°c (200°f)TCC

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ: Sans objet.

TEMPÉRATURE D'AUTOIGNITION: Pas applicable

MOYENS D'EXTINCTION: Utiliser un moyen d'extinction approprié pour le feu environnant.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX: Produits de combustion normaux (monoxyde de carbone et dioxyde de carbone) et oxydes d'azote.

DANGERS DE FEU ET D'EXPLOSION: Aucun n'est connu.

INSTRUCTIONS POUR LUTTER CONTRE UN INCENDIE: Ce produit est ininflammable. Comme pour n'importe quel feu, it est recommandé de porter un système respiratoir autonome, homologué par MSHA/NIOSH, et un équipement complet de protection.

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Voir la section 8, Moyens de contrôle de l'exposition/Protection personelle, et la section 3, Identification des dangers. Les sols peuvent âtre glissants. Faire attention de ne pas tomber. Contenir et isoler l'écoulement. Interdire l'accès de la zone de l'écoulement à toute personne qui n'est pas indispensable. Pour ramasser le produit en vue d'une évacuation convenable, utiliser une serpillière, une substance absorbante, ou un aspirateur pour déchets mouillés. Rincer la zone avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION: Respecter le mode d'emploi de l'étiquette. Ne pas mélanger avec d'autres produits chemiques, à moins d'y âtre invité par le mode d'emploi de l'étiquette. Éviter le contact avec les yeux, la peau, et les vâtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Enlever les vâtements contaminés. Laver les vâtements et le matériel avant de les utiliser à noveau.

ENTREPOSAGE: Garder le conteneur fermé lorsqu'on ne s'en sert pas. Conserver à l'écart des substances incompatibles. (Voir la section 10, Stabilité et réactivité).

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (PPE)

YEUX: Lorsqu'il y a des risques de contact avec les yeux, porter des lunettes de protection à l'épreuve des projections chimiques (homologuées par ANSI Z87.1).

PEAU: Lorsqu'il y a des risques de contact avec la peau, il est recommandé porter des vâtements (par exemple, gants) résistant aux produits chimiques.

RESPIRATOIRE: Aucune protection respiratoire n'est nécessaire si la ventilation est suffisante.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Une bonne ventilation générale de la pièce devrait âtre suffisante.

LIMITES D'EXPOSITION:

INGRÉDIENT(S)	LEA/LECT OSHA	SAE/LECT ACGIH
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-(nonylphenyl)-omega-hydroxy-	NA	NA
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride	NA	NA
Octyl decyl dimethyl ammonium chloride	NA	NA
Dioctyl dimethyl ammonium chloride	NA	NA
Didecyl dimethyl ammonium chloride	NA	NA

NA - Non disponible

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE: Liquide
ODEUR: Frais
APPARENCE: Limpide, bleu-vert
PH: 7.5 To 8.5
VOLATILITÉ EN POURCENTAGE PAR POIDS: 92
PRESSION DE LA VAPEUR: Pas déterminé
DENSITÉ DE VAPEUR: Pas déterminé
POINT D'ÉBULLITION: Pas déterminé
POINT DE CONGÉLATION/FUSION: Pas déterminé
SOLUBILITÉ DANS L'EAU: Complet
TAUX D'ÉVAPORATION: Pas déterminé
GRAVITÉ PARTICULIÜRE: 1.0
VISCOSITÉ: à consistance aqueuse
COEFFICIENT DE PARTAGE OCTANOL/EAU: Pas déterminé.
SEUIL OLFACTIF: Pas déterminé.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ (CONDITIONS À ÉVITER): Stable.

POLYMÉRISATION: Ne se produira pas.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Aucun n'est connu.

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES: Oxydants (par exemple, eau de Javel)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DONNÉES CONCERNANT LES EFFETS AIGUS: Ce produit provoque des brûlures des yeux et une violente irritation de la peau. D'après des tests de toxicité aiguë, ce produit est toxique en cas d'ingestion. Il n'est pas considéré comme toxique par absorption à travers la peau. Les données suivantes sont disponibles pour ce produit et pour ses ingrédients:

PRODUIT/INGRÉDIENT	DL_{50} Orale (rat)	DL_{50} Dermique (lapin)	DL_{50} Inhalation (rat)
MORNING MIST Nettoyant neutre désinfectant	2146 mg/kg	200-2000 mg/kg	Pas disponible
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-(nonylphenyl)-omega-hydroxy-	2000 - 5000 mg/kg	1000 - 3000 mg/kg	Pas disponible
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride	447 - mg/kg	Pas Disponible	Pas disponible
Octyl decyl dimethyl ammonium chloride	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas disponible
Dioctyl dimethyl ammonium chloride	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas disponible
Didecyl dimethyl ammonium chloride	450 - mg/kg	3342 - mg/kg	Pas disponible

DONNÉES DE SENSIBILISATION: Aucune donneé n'est disponible.

DONNÉES CONCERNANT LES EFFETS CHRONIQUES:

Aucune donneé n'est disponible.

DONNÉES CONCERNANT LES EFFETS SUR LA REPRODUCTION ET LES EFFETS TÉRATOGÈNES: Aucune donneé n'est disponible.

DONNÉES CONCERNANT LES EFFETS CANCÉROGÈNES ET LES EFFETS MUTAGÉNES: Ne figure pas sur les listes de substances cancérogènes du NTP, du CIRC, ni de l' ACGIH, et n'est pas non plus réglementé comme substance cancérogène par l'OSHA.

SUBSTANCES SYNERGIQUES: Aucune donneé n'est disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donneé n'est disponible.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

L'évacuation de ce produit doit s'effectuer de façon conforme aux réglementations locales, régionales, ou provinciales et fédérales. Le produit inutilisé, tel quìl est fabriqué, est considéré par le RCRA comme un déchet non dangereux, conformément à 40 CFR 261. Le produit n'a pas été évalué par la Toxicity Characteristic Leachate Procedure (TCLP) (procédure de lessivage pour l'évacuation des caractéristiques de toxicité). Selon le RCRA, il incombe à personne qui génère des déchets d'assurer l'évacuation correcte de ceux-ci.

14. INFORMATIONS REGARDANT LE TRANSPORT

DESCRIPTION DE SUBSTANCE DANGEREUSE DOT/TDG: D'sinfectants, corrosifs, liquides, n.s.a.
NOM TECHNIQUE DOT/TDG: Composés d'ammonium quaternaire
CLASSE DE DANGER DOT/TDG: 8
NO. D'IDENTIFICATION UN/N° P.I.N.: UN1903
GROUPE DE CONDITIONNEMENT DOT/TDG: III
NAERG: 153

15. INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

Pas censée âtre exhaustive - seules certaines réglementations sont représentées.

ÉTATS UNIS

TITRE III DE LA SARA

311/312 CATÉGORIES DE DANGER: Selon 40 CFR 370.2, ce produit correspond à la catégorie de danger suivante: Immédiat.

313 INGRÉDIENTS RAPPORTABLES: Les ingrédients de ce produit ne font pas actuellement l'objet d'une déclaration obligatoire.

CERCLA

CERCLA RÉGLEMENTAIRE: Aucun des ingrédient de ce produit n'est soumis à l'obligation d'une déclaration, selon le CERCLA.

EPA

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT POUR L'EPA: 1839-169-7176

TSCA (ACTE SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES)

STATUT SELON LE TSCA: Ce produit est conforme avec les normes de l'inventaire TSCA.

LISTE DE DROIT À I'INFORMATION DES ETATS DE PENNSYLVANIA, MASSACHUSETTS, NEW JERSEY:

INGRÉDIENT(S)	NO. CAS	LISTE DE L'ÉTAT
Water	7732-18-5	Non inscrit sur la liste
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-(nonylphenyl)-omega-hydroxy-	9016-45-9	Non inscrit sur la liste
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride	68424 -85-1	Non inscrit sur la liste
Octyl decyl dimethyl ammonium chloride	68424 -95-3	Non inscrit sur la liste

NA - Non applicable

CANADA

SIMDUT (SYSTÈME D'INFORMATIONS SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTLISÉES AU TRAVAIL): Non contrôlé par WHMIS.

N° DE REG. PCP: 26391

N° DE REG. DIN: 02243677

16. AUTRES INFORMATIONS

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	3
INFLAMMABILITÉ	0
RÉACTIVITÉ	0
PROTECTION	-

CODES POUR LE NFPA :

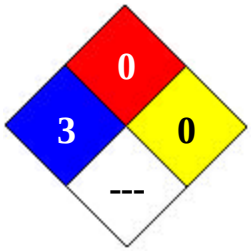

APPROUVÉ PAR: Product Safety & Regulatory

STATUT DE LA FISCHE SIGNALÉTIQUE

7

Revision #: 7

This MSDS replaces the October 28, 2002 MSDS. Any changes in information are as follows:
In Section 1
Product Code

DATE D'APPROBATION: 30/10/2002

Les informations qui figurent sur cette signalétique représentent les données actuellement en notre possession et notre opinion en ce qui concerne les procédures correctes de manutention du produit dans des conditions normales envisageables. Toute utilisation de ce produit qui n'est pas conforme à cettes fiche signalétique ou à l'étiquette du produit, ou qui consiste à utiliser le produit en combinasion avec un autre produit ou dans un autre procédé, est laissée à la responsabilité de l'utilisateur.